

ÉDITO



Le mot du Maire

Mathieu Diriberry

Chères Saint-Geouroises, chers Saint-Geourois,

C'est avec une grande émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous à travers ce tout premier numéro de notre lettre d'informations communale.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous exprimer notre plus sincère gratitude. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections. Votre participation active et votre choix nous engagent pleinement. Nous sommes désormais au travail, guidés par la seule volonté de servir notre commune et d'agir pour le bien-être de chacun d'entre vous, sans exception.

La mise en œuvre de notre projet a débuté avec le vote de notre premier budget. Nous l'avons construit autour de priorités claires : préserver notre cadre de vie, soutenir le dynamisme de notre village et moderniser nos infrastructures de proximité.

Cependant, nous devons composer avec un contexte économique mouvant. Les incertitudes pesant sur les finances nationales et les dotations de l'État nous imposent une vigilance de chaque instant. Face à ces vents contraires, soyez assurés que notre gestion sera guidée par la rigueur et le pragmatisme, afin de protéger l'avenir financier de notre commune sans renoncer à nos ambitions. C'est dans ce cadre que je reviendrai très prochainement vers vous pour évoquer le projet de refonte de notre centre bourg. Les études et les travaux préparatoires avancent à bon rythme. Cela nous permettra bientôt de vous rendre compte de l'état d'avancement et de vous présenter la dernière mouture de ce projet majeur et structurant pour Saint-Geours.

Enfin, l'été s'installe et avec lui la canicule actuelle, qui appelle à la plus grande vigilance de tous. Je vous invite à adopter les gestes réflexes : hydratez-vous régulièrement, maintenez vos logements au frais et limitez les efforts aux heures les plus chaudes.

La solidarité est la plus grande force de notre commune. N'hésitons pas à prendre des nouvelles de nos voisins les plus fragiles ou isolés. Nos services municipaux et le CCAS restent entièrement mobilisés à vos côtés, n'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture !

L'équipe municipale



Mathieu Diriberry

Maire



Jean-Pierre FORGUES

1ère Adjoint,
en charge de
l'administration générale



Séverine DUCAMP

2e Adjointe,
en charge de l'éducation,
de la vie locale et des
animations



Damien GARAT

3e Adjointe,
en charge de
l'aménagement et du cadre
de vie



Patricia MENSAN

4e Adjointe,
en charge des affaires
sociales



David DULUCQ

Conseil délégué en
charge de la sécurité et
de la prévention



Evelyne LUC

Conseillère déléguée en
charge de la solidarité



Bertrand LABEYRIE

Conseiller délégué en
charge de l'urbanisme



Christelle PESQUE

Conseillère déléguée en
charge de
l'intergénération



Mathieu BERTHOME

Conseiller délégué en
charge de la vie
associative



Karine DELPUECH

Conseillère déléguée en
charge de l'éducation



Julien CAZAUX

Conseiller délégué en
charge des travaux et de
la voirie



Anita GRANDJEAN

Conseillère municipale



Eric GROCQ

Conseiller municipal



Elisabeth LASSERRE

Conseillère municipale



Séverine CAPLANNE

Conseillère municipale



Alexandre LAMACHE

Conseiller municipal



Émilie DUBOURG

Conseillère municipale



Franck SARRAUTE

Conseiller municipal



Céline DUFAU

Conseillère municipale



Christophe KONNE

Conseiller municipal



Dominique ILLI

Conseiller municipal
d'opposiiton



Serge VELOSO

Conseiller municipal
d'opposition

COMMISSIONS

Les commissions municipales

Commission Administration Générale, Finances & RH

Vice-président : Jean-Pierre FORGUES

Karine DELPUECH
Christophe KONNE
Bertrand LABEYRIE
Alexandre LAMACHE
Franck SARRAUTE
Serge VELOSO

Commission Aménagement, cadre de vie & Environnement

Vice-président : Damien GARAT

Bertrand LABEYRIE
Julien CAZAUX
Mathieu BERTHOME
David DULUCQ
Jean-Pierre FORGUES
Eric GROCQ
Elisabeth LASSERRE
Alexandre LAMACHE
Serge VELOSO

Commission Éducation, Animations & Culture

Vice-présidente : Séverine DUCAMP

Karine DELPUECH
Céline DUFAU
Élisabeth LASSERRE
Dominique ILLI

Commission Associations, Sport & Vie Locale

Vice-présidente : Séverine DUCAMP

Mathieu BERTHOME
Séverine CAPLANNE
Céline DUFAU
Karine DELPUECH
Anita GRANDJEAN
Eric GROCQ
Christophe KONNE
Franck SARRAUTE
Dominique ILLI

Commission Affaires Sociales

Vice-présidente : Patricia MENSAN

Evelyne LUC
Émilie DUBOURG
David DULUCQ
Anita GRANDJEAN
Elisabeth LASSERRE
Christelle PESQUE
Dominique ILLI

Commission Sécurité & Prévention

Vice-président : David DULUCQ

David DULUCQ
Damien GARAT
Franck SARRAUTE

FINANCES

Le compte financier unique 2025

Les réalisations et les résultats des budgets de la commune

FONCTIONNEMENT

Dépenses	2 429 881,46 €
Recettes	2 934 932,06 €
Résultat de l'exercice	**+505 050,60 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 273 487,21 €
Recettes	2 629 555,79 €
Résultat de l'exercice	**+1 356 068,58 €**

Le fonctionnement en 2025

Réalisations du budget principal, par grands chapitres

DÉPENSES

Personnel	1 438 962,88 €
Charges générales	644 360,53 €
Gestion courante	260 393,99 €
Opérations d'ordre	84 674,16 €
Charges financières	1 489,90 €

RECETTES

Fiscalité locale	1 203 289,00 €
Dotations et participations	696 376,16 €
Impôts et taxes	565 877,41 €
Autres produits courants	328 603,33 €
Services et domaine	127 742,07 €
Autres recettes	13 044,09 €

L'investissement en 2025

Réalisations du budget principal ; hors restes à réaliser

DÉPENSES

Opérations d'équipement	1 220 338,92 €
Emprunts et dettes	29 795,06 €
Subventions d'équipement	16 005,67 €
Dotations et fonds divers	7 347,56 €

RECETTES

Dotations, fonds et réserves	2 177 969,91 €
Subventions reçues	366 911,72 €
Opérations d'ordre	84 674,16 €

Les résultats cumulés

Après reprise des résultats antérieurs et prise en compte des restes à réaliser

Budget principal

Fonctionnement	+2 487 156,13 €
Besoin après RAR	-782 366,78 €
Report au 002	+1 704 789,35 €

Cousins 2

Fonctionnement	+1 321 570,79 €
Investissement	-498 528,69 €
Résultats reportés au BP 2026	

Forêt

Fonctionnement	+257 002,12 €
Résultat reporté au BP 2026	

FINANCES

Le budget primitif 2026

Les grands équilibres et les investissements de la commune

FONCTIONNEMENT

4 235 482,21 €

Dépenses = recettes

INVESTISSEMENT

2 972 033,20 €

Dépenses = recettes

Le fonctionnement au quotidien

Les moyens nécessaires aux services publics et à la vie locale

DÉPENSES

Personnel	2 354 000,00 €
Charges générales	1 244 589,35 €
Gestion courante	540 700,00 €
Opérations d'ordre	92 592,86 €
Charges spécifiques	3 000,00 €
Charges financières	600,00 €

RECETTES

Excédent de fonctionnement	1 704 789,35 €
Impositions directes	1 215 800,00 €
Dotations et participations	590 200,00 €
Impôts et taxes	583 100,00 €
Services et domaine	105 292,86 €
Autres recettes	36 300,00 €

Investir et préparer l'avenir

Le budget inclut les restes à réaliser 2025

DÉPENSES

Immobilisations en cours	1 379 276,00 €
Déficit reporté	1 065 333,28 €
Immobilisations corporelles	355 423,92 €
Subventions d'équipement	130 000,00 €
Emprunts et dettes	30 000,00 €
Dotations et fonds divers	12 000,00 €

RAR 2025 en dépenses : 432 776,00 €

RECETTES

Dotations, fonds et réserves	1 232 366,78 €
Subventions reçues	1 144 842,50 €
Emprunts et dettes	502 231,06 €
Opérations d'ordre	92 592,86 €

RAR 2025 en recettes : 715 742,50 €

Les principaux investissements

Six opérations concrètes programmées en 2026

1 Centre-bourg - phase 2 — 900 000 €	2 Club-house de pétanque — 100 000 €	3 Tracteur-tondeuse — 44 400 €
4 Véhicule Maxity avec benne — 43 000 €	5 Placards de l'école — 4 000 €	6 Minibus — 26 000 €

Registre des personnes vulnérables : un outil de solidarité et de vigilance

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune tient à jour un registre des personnes vulnérables.

Ce registre permet d'identifier les personnes qui pourraient avoir besoin d'une attention particulière en cas de canicule, grand froid, tempête, inondation, coupure prolongée d'électricité ou toute autre situation exceptionnelle.
L'inscription est volontaire, gratuite et confidentielle. Elle concerne notamment les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou fragilisées par la maladie.
En cas d'alerte, la mairie pourra contacter les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien, leur transmettre les consignes utiles ou mobiliser les services adaptés si nécessaire.

Les personnes souhaitant s'inscrire, ou inscrire un proche avec son accord, peuvent se rapprocher de la mairie.
Ce registre est un outil simple de prévention, de solidarité et de vigilance collective.

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



Registre communal
des personnes vulnérables

INSCRIVEZ-VOUS !

Contact
Mairie - 1 place des Arènes
0558573005
contact@stgm.fr

Démarchage à domicile: un encadrement renforcé

La commune souhaite préserver la tranquillité des habitants et mieux encadrer le démarchage à domicile.
Contrats d'électricité, alarmes, travaux de jardinage, entretien de toiture... Les sollicitations à domicile sont de plus en plus fréquentes. Si certaines entreprises exercent légalement, d'autres pratiques peuvent être insistantes, abusives, voire frauduleuses, notamment auprès des personnes les plus vulnérables.
Pour limiter ces dérives, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont décidé de prendre un arrêté afin d'encadrer cette activité sur la commune.
Désormais, les entreprises souhaitant effectuer du démarchage à domicile devront demander une autorisation préalable auprès de la Police municipale. Elles devront préciser l'objet de leur démarche et fournir plusieurs pièces administratives : extrait Kbis, cartes professionnelles, coordonnées de l'entreprise et informations sur les véhicules utilisés.
Concrètement, si une personne se présente à votre domicile pour vous démarcher, vous pourrez lui demander de présenter l'autorisation délivrée par la mairie.

Cette mesure ne permet pas d'interdire totalement le démarchage à domicile, car la commune doit respecter le cadre légal. En revanche, elle permet de le réguler, de mieux identifier les entreprises présentes sur le territoire et de donner à la Police municipale les moyens d'intervenir et, si nécessaire, de verbaliser. Une première période de pédagogie sera mise en place avant un renforcement progressif des contrôles.
L'objectif est simple : que chacun sache que le démarchage est désormais encadré à Saint-Geours-de-Maremne, et que chacun adopte les bons réflexes.
Cette démarche vient compléter le dispositif de Participation Citoyenne, avec des référents de quartier en lien avec la gendarmerie.
Ensemble, restons vigilants pour préserver un village paisible, protéger les personnes vulnérables et limiter les risques d'abus ou de cambriolage.

En cas de doute, vous pourrez également contacter la Police municipale au 05 58 57 41 50 afin de vérifier la situation, signaler un comportement suspect ou demander conseil.

Requalification du Centre-ville

La phase 2 entre dans sa concrétisation

Engagé en 2021, le projet de réaménagement du centre-bourg franchit une nouvelle étape importante. Après plusieurs années d'études, d'échanges et d'ajustements, il va enfin entrer dans une phase de concrétisation visible pour les habitants.

Ce projet porte une ambition claire : renforcer l'attractivité du cœur de commune, améliorer la sécurité des déplacements, apaiser les circulations du quotidien et créer des espaces publics plus agréables, plus verts et mieux adaptés aux usages actuels.

La première tranche concernera l'entrée de ville côté route de Dax, avec la création d'un double giratoire. Cet aménagement permettra de sécuriser l'accès à la commune, de mieux desservir le parc des sports, la route de Lelanne ainsi que le futur pôle de santé, dont le permis est validé et dont la livraison est prévue fin 2027. Il contribuera également à réduire la vitesse en entrée de bourg, à organiser le stationnement et à poursuivre la végétalisation du centre-ville. Cette tranche intégrera aussi l'aménagement d'espaces publics, de terrasses et de la halle.

La seconde tranche portera sur le giratoire central et la route de Bordeaux, avec une nouvelle géométrie du carrefour, l'aménagement des circulations, l'intégration de pistes cyclables, la requalification du stationnement et une place renforcée donnée au végétal. L'objectif est de construire un centre-bourg plus lisible, plus apaisé et plus accueillant, pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les familles, les commerces et l'ensemble des usagers.

Une phase de travail et de concertation sera organisée de septembre à décembre 2026. Elle concernera les deux tranches du projet. Ce temps d'échange permettra d'associer les élus, les habitants et les usagers afin d'affiner les aménagements, de





prendre en compte les contraintes du quotidien et de préparer au mieux la phase opérationnelle.

Le calendrier prévisionnel traduit désormais l'entrée du projet dans le concret. Pour la tranche 1, les procédures administratives seront engagées fin 2026, avec une consultation des entreprises début 2027, un choix des entreprises au printemps, puis un démarrage des travaux prévu en septembre 2027 pour une fin de chantier envisagée en juin 2028. Pour la tranche 2, la consultation des entreprises interviendra également en 2027, avec des travaux programmés de septembre 2028 à juin 2029.

Ce temps long peut parfois donner le sentiment que les projets n'avancent pas. Pourtant, il est aussi le reflet de la complexité d'un aménagement de centre-bourg : contraintes de circulation, sécurité, stationnement, réseaux, usages des équipements publics, accès aux commerces, qualité paysagère et maîtrise financière. Chaque étape est nécessaire pour bâtir un projet cohérent, durable et adapté à l'évolution de la commune.

Avec cette phase 2, c'est une transformation structurante qui se prépare. Elle devra se faire avec méthode, en tenant compte des contraintes du chantier, mais aussi avec la volonté constante de préserver la vie du bourg pendant les travaux. La commune veillera à informer régulièrement les habitants, les riverains et les usagers au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Après les études, les arbitrages et les ajustements, le centre-bourg entre désormais dans le temps de la réalisation. C'est une étape attendue, importante, et porteuse d'avenir pour notre commune.



Département des Landes

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME LANDES

37ème édition

TOUR DES LANDES

29 et 30 août 2026

National Juniors

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Samedi 29 août 2026

1ère étape en ligne

Départ 14h - Arrivée 16h30 (Parc Rigaud)

Village Animations de 12h à 18h

Saint Geours De Maremne

MACS
Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud

Samedi 29 août : 1ère étape - en ligne - SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE ▶ SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Dimanche 30 août matin : 2ème étape - CLM par équipe ⏱ - OZOURT ▶ OZOURT

Dimanche 30 août après-midi : 3ème étape - en ligne - GAMARDE-LES-BAINS ▶ GAMARDE-LES-BAINS